

LES TABLES-RONDES DU 23 AVRIL APRES-MIDI

(Compte Rendu rédigé à l'aide d'une IA)

Ce document présente une série de notes de réunion correspondant aux échanges de l'après-midi de l'« *Université de printemps* » d'ADevComp, globalement dédié aux **modalités de financement de l'investissement dans les compétences**.

SEQUENCE 3 : « Comment utiliser pleinement les possibilités existantes

(contributions conventionnelles, abondements exceptionnels, partenariats public-privés sur les territoires, ...) »

Présentation des Participants

- **Laetitia GRILLERE** : Responsable certification professionnelle à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN), organisme de formation lié au Commissariat à l'Energie Atomique. Sa mission est de développer les compétences dans le secteur nucléaire, notamment en matière de radioactivité. Elle est en interaction avec les employeurs pour le financement des formations certifiées.
- **Olivier PHELIP** : Directeur général d'UNIFORMATION, « OPCO de la cohésion sociale » (entreprises du logement social, de la protection sociale et de l'économie sociale). Il mentionne notamment les Branches des Bailleurs sociaux, de la Sécurité Sociale et des Mutuelles et de l'Aide à domicile.
- **Cyril BARABAN** : Directeur général d'INITIACTIVE, une association intervenant dans le Val d'Oise et les Yvelines pour accompagner et financer l'entrepreneuriat. Ils soutiennent 750 entreprises par an, représentant 1000 à 1200 emplois créés, et ont levé 53 000 000 d'euros d'investissement l'année dernière.

Financement et Formation

- **Initiatives et Partenariats**
 - **Initiative de Cyril Baraban** : 90% du budget provient de fonds publics, avec des partenariats à tous les niveaux, de l'Europe (30% du budget) à l'État et la Région Île-de-France. Ils travaillent aussi avec des banques pour financer l'entrepreneuriat.
 - **Formation et Sensibilisation** : Cyril souligne le manque de sensibilisation à la formation parmi les créateurs d'entreprise. Il mentionne que seulement 45% des entreprises créées sont

toujours en activité après 3 ans, ce qui est lié au manque de compétences en amont.

NOTES DE LA TABLE-RONDE :

- **Témoignage de l'ISNTN :**

Laetitia explique que l'INSTN développe ses propres certifications pour répondre aux besoins des entreprises du nucléaire, en ciblant des métiers spécifiques. Le CPF est utilisé comme levier financier pour ces formations.

- **Un témoignage complémentaire est apporté sur qualification des Collaborateurs chez ORANO (ex AREVA) La Hague**

- **Entreprise concernée :** ORANO La Hague a exprimé le besoin de qualifier un certain nombre de ses collaborateurs dans un délai précis.
- **Dispositif utilisé :** la Validation des Acquis d'Expérience est mobilisée par ORANO dans les modalités d'accompagnement de ce collectif.
- **Logique RH :** Impliquer les collaborateurs dans le financement de leur développement de compétences via le CPF et y adjoindre un abondement conséquent, avec une dotation volontaire de l'entreprise ciblant certains collaborateurs pour aller vers une certification spécifique. Une réflexion est en cours pour déboucher sur un accord en vue d'une dotation annuelle ciblée sur la certification en radioprotection.

Elle témoigne du fait que **la formation et la certification sont essentielles pour garantir la sécurité et la compétence dans le secteur nucléaire** et que les financements disponibles doivent permettre aux entreprises de recruter et de former efficacement.

- A noter qu'un décret récent renforce la **sécurité de l'abondement employeur** (permettant un remboursement en cas de non-utilisation ou d'interruption de la formation) et qu'il existe des **opportunités d'accords entre une Région et la Caisse Des Dépôt** pour abonder certaines certifications (exemple de la région Pays de la Loire pour les métiers de la transition écologique).

- **Intervention d'Olivier PHELIP :**

- **Il ouvre d'abord la discussion sur le CPF (Compte Personnel de Formation), son évolution et sa nouvelle place dans le financement de la formation. Il indique notamment des**

modifications récentes : seuls les parcours certifiés sont désormais éligibles au CPF, ce qui pose des difficultés pour les formations courtes.

- **Puis il revient sur le rôle des OPCO (Opérateurs de Compétences)** et leur rôle actuel dans le cadre des financements. Olivier rappelle que les OPCO ont été les premiers à développer le CPF et continuent d'informer les salariés sur l'utilisation de leur compte. Mais il souligne que 13 Branches sur 14 adhérentes à UNIFORMATION pratiquent des « *contributions conventionnelles* » (ce qui en fait le premier des OPCO utilisateurs), car ce développement est crucial pour soutenir l'apprentissage face aux arbitrages de l'État et que c'est une implication historique des branches du secteur.
- Il souligne que les partenaires sociaux jouent un rôle crucial dans l'adaptation des budgets pour des actions de formation spécifiques, répondant ainsi aux besoins émergents des entreprises.

Intervention de Cyril BARABAN :

- **INITIACTIVE mène deux actions originales** : le « *bénévolat de compétences* » (salariés ou entrepreneurs devenant mentors pour des créateurs d'entreprise, en leur apportant savoir-faire et expertise) et le « *mécénat de compétences* » (possibilité d'émettre des reçus fiscaux à hauteur de 60% du montant du salaire grâce à un agrément fiscal (article 238 10 du code général des impôts)).
- Il insiste sur l'**impact social** de l'intervention, notamment dans des zones défavorisées (comme Sarcelles), mettant en relation des salariés de grandes entreprises avec des entrepreneurs locaux. Se développent des partenariats avec des grands groupes pour utiliser les compétences des salariés en fin de carrière au sein de l'association et pour accompagner les créateurs. Ces partenariats servent aussi d'outils de transition, permettant aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences pendant un an avant de retourner à un emploi différent dans le groupe.
- Mais la dimension particulière de cette action réside aussi dans son « **ancrage territorial** » et le fait que les initiatives se font **en partenariat avec des acteurs publics et privés** ; cette mise en réseau avec des experts comptables, avocats, agences de

communication, courtiers, etc, avec un engagement concret sur le terrain est une alternative au CPF pour le financement. Enfin il insiste sur l'importance de la dimension de « *bien commun* » et d' « *utilité sociale* ».

INTERVENTION DE LA SALLE : Yann Firmin HERRIOU (Perspectives & Rebonds)

- **La valorisation des démarches de VAE fait partie du sujet :**
 - Certaines entreprises prennent en charge la totalité du coût de l'accompagnement VAE, y compris les frais annexes et rémunérations.
 - D'où l'importance de faire connaître et prendre en compte ces financements pour que la formation produise un véritable effet.

INTERVENTION DE LA SALLE : Véronique THOMAS (CATALYS)

Elle témoigne de l'intérêt et de l'importance de dispositifs de Transition et de Reconversion

- Actuellement, le dispositif PRP (Projet de Transition Professionnelle ou CPF de transition) est appelé à être renforcé et simplifié, mais les fonds actuels sont insuffisants. D'où l'importance de cofinancements , notamment au niveau territorial, pour soutenir les actions demandées.
- Deux dispositifs, Transco et Pro-A, en cours de développement, sont probablement appelés à évoluer ; les questions de transitions et reconversions prenant de l'importance.

SEQUENCE 4 : « Financer et soutenir les entreprises responsables, innovantes »

Avec **Philippe CORMIER** (ENTREPRENDRE 78), **Bénédicte BURY** (avocate, Vice-Pdte de l'UNAPL) et **Grégory SCHNEIDER-MAUNOURY** (dirigeant de DEFIS IMPACT, coordonnateur du Rapport Groupe de pilotage mondial pour l'investissement d'impact (GSG) et Professeur associé en Finance Durable à l'Université Paris-Nord, représentant le Fonds d'Investissement Responsable (FIR).

NOTE DE LA TABLE-RONDE :

Philippe CORMIER (Réseau ENTREPRENDRE)

Il a fourni un zoom intéressant sur le Secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

- Le secteur de l'IAE, qui propose des contrats d'insertion de deux ans, est fortement impacté par les baisses de crédit du ministère de l'Emploi.
- Environ 150,000 contrats d'insertion sont signés chaque année, mais les réductions budgétaires menacent ces opportunités.
 - Les dirigeants associatifs anticipent ces baisses et gèlent les embauches, ce qui réduit les emplois et les compétences acquises.
 - Et les ressources ne sont pas toujours allouées aux structures les plus transformatrices, ce qui limite l'acquisition de compétences et le retour à l'emploi.

Mais il ne veut pas qu'on en reste là :

- En effet, la maîtrise des compétences, y compris les compétences de base, est cruciale pour rapprocher les citoyens de l'emploi.
- Les entreprises doivent donc éviter de négliger la formation, même en période de contraintes budgétaires.
- Un décret sur *l'activité partielle de longue durée* (PLDR) devrait imposer des exigences de formation pour les salariés, mais le soutien financier de l'État via le FNE formation n'est pas encore confirmé.
- Les entreprises en difficulté financière pourraient bénéficier d'une aide de leur OPCO pour répondre à ces exigences.
- Il suggère de travailler sur la stratégie *Horizon 2030* pour intensifier l'accompagnement des futurs cédants d'entreprise et d'encourager les TPE/PME à explorer le recrutement à temps partiel ou partagé et d'organiser des petits déjeuners d'entrepreneuriat pour favoriser le réseautage.

Le regard de l'UNAPL (représentée par Bénédicte BURY) :

- Elle rappelle d'abord ce que représentent les Professions Libérales, en millions d'entreprises et de salariés (et pas seulement d'indépendants) et le fait que nombre de leur composante sont des TPE, avec elles aussi des soucis de financement du maintien et de l'évolution des compétences.
- Elle pose la question d'**intégrer le financement de la formation dans les aides aux entreprises**. Elle souligne la nécessité de sensibiliser davantage les créateurs d'entreprise à l'importance de la formation et d'explorer de **nouveaux mécanismes de financement** pour la formation des entrepreneurs.

- Elle souligne l'évolution des cabinets comptables, de plus en plus mobilisés sur la question de la **valorisation du capital immatériel**.
- Elle rejoint Cyril BARABAN et Philippe CORMIER sur l'importance de renforcer le suivi à long terme des compétences acquises par les entrepreneurs et insiste sur la nécessité de continuer les **travaux de veille** sur les évolutions de l'écosystème de financement et de formation.
- En ce sens, elle trouve intéressant de développer des ateliers de sensibilisation à la RSE pour les Professions Libérales (et pour les nouveaux entrepreneurs, libéraux ou pas), de mettre en place des ateliers de sensibilisation sur la décarbonisation avec des partenaires et d'une façon générale de **développer des parcours de responsabilité sociale adaptés aux besoins des professionnels libéraux**.
- L'UNAPL et ses Offices Régionaux d'Information et de formation (ORIFF PL) travaillent en ce moment à développer des parcours de formation pour les professions libérales et mettre en place des outils pour mesurer l'impact des formations sur les professions libérales.

L'intervention de Grégory SCHNEIDER-MAUNOURY (dirigeant de DEFIS IMPACT) :

- Il a d'abord rappelé (en écho à certains échanges du matin) ce que pouvait signifier respectivement « **entreprises responsables** » et « **financement durable** » .
- Les entreprises que le FIR et ses composantes (banques, assurances, mutuelles, ...) accompagnent sont des « *sociétés à impact* », souvent inscrites dans l'Economie Sociale et Solidaire, mais pas seulement.
- Pour lui, il faut pouvoir distinguer la société, personne morale, de l'entreprise, composée de cette personne morale avec ses propres objectifs et des parties constituantes incluant les salariés et les dirigeants, liés à la société par un contrat de travail.
- Et même si les relations entre les parties constituantes et la société sont asymétriques, il importe de **valoriser le potentiel du capital humain**, même si les salariés ne sont pas associés aux décisions stratégiques. Et le dialogue social et la RSE sont bien des moyens d'améliorer la position des salariés tout en promouvant simultanément la « *marque employeur* ».
- Il insiste aussi sur les **critères environnementaux sociaux et de gouvernance (ESG)** et leur appréciation dans les stratégies de financement et d'accompagnement ; d'où le regard porté également sur des systèmes de gouvernance qui incluent les parties prenantes (clients, fournisseurs, banquiers, et l'environnement). Il cite comme exemple des

entreprises créant des comités avec des parties prenantes (comme les ONG sur l'environnement local).

- Grégory se dit prêt à poursuivre les échanges sur le développement des modes de financement privés du type « *investissements responsables* », en participant à **une réflexion à moyen et long terme sur le rapport entre développement des compétences et parcours professionnels, valorisation de la « *marque employeur* » et valeur de l'entreprise.**